

Patronat et politique : comment défendre les intérêts patronaux dans le cadre de la République ?

Gilles RICHARD

Traiter en historien des rapports entre patronat et politique est une tâche délicate. C'est en effet l'archétype du sujet que l'on qualifierait de « sensible », voire « brûlant » car pris dans des systèmes de représentations qui imprègnent l'ensemble de la société, contribuant ainsi à brouiller le regard des historiens, et d'abord des historiens du temps présent, immergés comme tout un chacun dans leur époque et ses préjugés. Leur tâche est pourtant d'élaborer une analyse réfléchie, ce qui ne signifie pas neutre et désincarnée, mais, tout au contraire, capable d'appréhender la réalité dans toute sa complexité ; en l'occurrence, les relations entre le social et le politique.

Pour l'heure, l'emporte incontestablement une vision des rapports entre patronat et politique qui relève du registre du « scandale »¹, que la crise financière de 2008 a confortée à un degré rarement atteint. Ainsi en va-t-il, pour s'en tenir à un exemple très récent, avec le dernier numéro de l'hebdomadaire *Marianne* en 2010, « numéro spécial de 140 pages. L'actualité expliquée par l'histoire »². L'article d'introduction de Laurent Neumann s'ouvre, comme on pouvait s'y attendre, sur « l'affaire Wœrth-Bettencourt ». Éric Wœrth, ministre du Travail en première ligne dans le débat houleux sur la réforme du régime des retraites, mais aussi ancien ministre du Budget et trésorier de l'UMP, est l'époux de Florence Wœrth, collaboratrice de Patrice de Maistre, le gestionnaire des biens de Liliane Bettencourt, celle-ci, première contribuable de France, étant soupçonnée par une partie de la presse de « largesses » financières en faveur de Nicolas Sarkozy lors de la campagne présidentielle, récompensées par les « largesses » fiscales du-dit ministre du Budget. Sans présumer le moins du monde des suites judiciaires de cette « affaire », gageons dès maintenant que le titre général du numéro de *Marianne* évoqué – « Du masque de fer à l'affaire Bettencourt. Affaires d'État, secrets d'État : ces scandales qui ont changé l'histoire » – se révélera faux. Il est en effet fort peu probable que « l'affaire Wœrth-Bettencourt », même si elle aboutissait à des condamnations, change à elle seule grand-chose en matière de relations entre patronat et politique. Et quoique des historiens renommés participent au dossier de *Marianne*, aborder en historien la question qui nous occupe exige des réponses qui tournent résolument le dos au registre du scandale³ et se placent sur le terrain des relations, aussi décisives que contradictoires, entre capitalisme et démocratie – en France, « la République ».

Comment la défense et la promotion du capitalisme ont-elles été assurées dans le cadre du régime républicain sur la longue durée ? Telle est donc la question qui guide les analyses qui suivent. Je les mènerai en quatre temps : analyses sur le vocabulaire utilisé tout d'abord, sur les patrons engagés en politique ensuite, puis sur leur insertion dans le système partisan et, enfin, sur les moyens de leur influence et ses résultats, longtemps incertains jusqu'à la contre-offensive généralisée de l'après-Mai-68. Je précise d'emblée qu'il s'agit là de réflexions personnelles, « exploratoires » en quelque sorte, conduites dans la perspective d'une histoire

¹ Un mot qu'en son temps, Georges Marchais, secrétaire général du PCF, répétait à l'envi dans ses interventions publiques.

² N° 713-714, 18-31 décembre 2010.

³ Point de vue d'ensemble d'un historien sur « les affaires » : Jean GARRIGUES *Les scandales de la République. De Panama à l'Affaire Elf*, R. Laffont, 2004 ; nouvelle édition augmentée (... à l'Affaire *Clearstream*) en 2010.

des droites incluse dans une histoire globale de la société et prenant mieux en compte le poids du patronat. Cela dans l'espoir de susciter réactions, débats et recherches.

Comment poser la question en termes historiques plutôt que polémiques ?

Avant d'envisager sous ses différentes facettes la question des rapports entre patronat et politique, quelques mises au point sont nécessaires.

De quoi parle-t-on ?

Qu'est-ce, tout d'abord, que « la politique » ? C'est une sphère d'activités humaines très spécifique dans laquelle certains êtres s'investissent à l'évidence davantage que d'autres, mais qui, inséparable du langage, existe probablement depuis fort longtemps. Elle consiste à transformer les besoins, les aspirations, les craintes, les rêves, en un mot les intérêts, dans tous les sens du terme, des individus en projets collectifs et en enjeux de pouvoir à l'échelle de la société à laquelle les individus concernés appartiennent par nécessité.

Si la définition de la politique est relativement simple à formuler, il n'en va pas tout à fait de même du « patronat ». Comme toute classe sociale, ce qui le caractérise est d'abord son hétérogénéité⁴. Même réduit au champ spatio-temporel de la France à l'ère industrielle, la définition du patronat n'est pas chose aisée. Si l'on adopte le principe que c'est le contrôle et la direction d'une entreprise qui est l'élément déterminant – mais l'on verra bientôt que la focale peut être élargie – on sait qu'il n'y a pas beaucoup de points communs entre les entreprises artisanales et celles cotées en Bourse : la question des seuils – quel critère sûr permet, par exemple, de distinguer une « petite » d'une « moyenne » entreprise ? –, quasiment insoluble de façon objective, renvoie au bout du compte à des choix politico-administratifs variables dans le temps et l'espace. Encore convient-il d'ajouter d'autres éléments que la seule taille des entreprises pour bien saisir l'hétérogénéité du monde patronal. Religion, éducation et formation, héritages familiaux, spécificité de chaque activité économique, géographie régionale, contexte historique, etc. : autant d'aspects qui expliquent que « le patronat » ne soit pas donné *a priori* mais le produit d'une construction socio-historique.

Cet obstacle à première vue insurmontable, il est possible de le contourner en envisageant la question sous un autre angle. Plutôt que de considérer le patronat dans son ensemble, il paraît en effet plus heuristique de s'intéresser au patronat organisé, c'est-à-dire aux patrons qui se déclarent et s'affichent comme tels et qui choisissent de se regrouper pour défendre collectivement un certain nombre d'intérêts qu'ils estiment avoir en commun. La question initiale devient dès lors celle des rapports entre les patrons organisés collectivement et l'activité politique. La réponse dépend d'abord de l'échelle à laquelle on raisonne.

Macro-politique – micro-politique : à quelle échelle se situe-t-on ?

Pour plagier les économistes, je propose de distinguer macro-politique et micro-politique.

Si l'on adopte un point de vue « macro », les choses apparaissent relativement simples : le patronat organisé est du côté de la défense du capitalisme contre tous les projets et actions qui le contestent, apparus dès les prodromes de la révolution industrielle et que l'on peut regrouper sous l'appellation de « socialisme ». On voit ainsi clairement de quel côté le patronat organisé se situe collectivement par rapport à la ligne de clivage entre droites et

⁴ Jean-Claude DAUMAS « Introduction » et « Patrons , patronat : les mots et les chiffres », dans Jean-Claude DAUMAS, avec la collaboration d'Alain CHATRIOT, Danièle FRABOULET, Patrick FRIDENSON et Hervé JOLY (dir.) *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, 2010, p. 7-16 et 1237-1244.

gauches – clivage au demeurant beaucoup moins simple qu’il n’y paraît au premier regard⁵. Globalement toutefois, c’est-à-dire d’un point de vue macro-politique, on peut affirmer sans grand risque d’erreur que la grande majorité des patrons se situent « à droite ».

Tout se complique si l’on passe à l’échelle micro-politique ou, dit autrement, si l’on observe les phénomènes à l’échelle individuelle et locale. Les organisations patronales n’ont jamais rassemblé tous les patrons et leur répertoire d’actions collectives n’a jamais couvert tout le champ des possibles⁶. Si l’on centre le propos sur la question spécifique de leurs rapports à la politique, force est de constater deux choses.

Premièrement, il existe des patrons « de gauche ». Exemple emblématique assez récent : Claude Neuschwander, issu du PSU, qui s’engagea personnellement, contre le CNPF et le gouvernement de Jacques Chirac, du côté des syndicalistes de la CFDT de l’usine Lip à Besançon après l’essai d’autogestion de l’entreprise à l’été 1973⁷. Plus largement, on retrouve chez les patrons tous les types de votes possibles, de l’extrême droite à l’extrême gauche en passant par l’abstention et le bulletin nul, même si c’est dans des proportions fort différentes de ce que l’on observe chez les paysans, les enseignants ou les caissières de la grande distribution. Deuxièmement, à l’échelle locale, dans certaines communes et certains conseils généraux ou régionaux dirigés par les partis de gauche, y compris le PCF, des patrons ont toujours été amenés à coopérer avec eux, ne serait-ce que pour l’accès aux marchés publics. Des liens personnels se sont nécessairement noués, plus ou moins profonds, plus ou moins durables, et ce phénomène a été renforcé par la mise en œuvre progressive des lois de décentralisation depuis 1982. Autant d’éléments qui empêchent donc de placer un signe d’équivalence absolue entre « patrons » et « droite ».

Une autre manière de mesurer la complexité du rapport entre patronat et politique consiste à observer les influences croisées qui s’exercent entre ces deux pôles.

Pas d’influence à sens unique

Pas question, naturellement, de soutenir l’idée qu’en France depuis le XIX^e siècle, le patronat organisé n’ait jamais influencé la vie politique. Au contraire ! Mais il est indispensable de comprendre au préalable qu’à l’inverse, la politique influence aussi le patronat afin d’échapper à toute vision manichéenne des choses et au syndrome, hélas régnant, du « complot ».

Que des événements politiques puissent perturber les certitudes et les engagements des patrons, ou tout simplement l’exercice quotidien de leur métier, la Débâcle de mai-juin 1940 puis les vicissitudes de l’Occupation, de la Collaboration et de la Résistance suffiraient à le démontrer⁸. Plus proche dans le temps, la guerre d’Algérie eut le même effet. Ainsi à Marseille au sein du Centre départemental des indépendants et paysans, alors principale force politique de droite face aux puissants partis de gauche, SFIO et PCF. Les deux figures modérées marseillaises les plus en vue étaient Henry Bergasse – avocat descendant d’une des

⁵ Gilles RICHARD « Droites et gauches dans la vie politique française. Réflexions sur un affrontement pluriel », dans *Vingtième siècle. Revue d’histoire*, n°99, avril-juin 2006, p. 155-167.

⁶ Michel OFFERLÉ « L’action collective du patronat », dans Jean-Claude DAUMAS et al. (dir.) *Dictionnaire...*, op. cit., p. 1047-1054.

⁷ Autre exemple plus connu, Gilbert Trigano : Bertrand RÉAU « Gilbert et Serge Trigano », dans Jean-Claude DAUMAS et al. (dir.) *Dictionnaire...*, op. cit., p. 682-683. On pourrait aussi évoquer le patronat lainier de Mazamet à la fin du XIX^e siècle qui, protestant, votait pour les républicains tandis que les ouvriers, catholiques, votaient pour les conservateurs : Rémi CAZALS *Les révolutions industrielles à Mazamet, 1750-1900*, Pais – Toulouse, La Découverte Maspero – Privat, 1983.

⁸ Hervé JOLY « Les comités d’organisation » et Philippe VERHEYDE « L’Occupation », dans Jean-Claude DAUMAS et al. (dir.) *Dictionnaire...*, op. cit., p.1169-1174 et 1301-1307.

grandes familles d'hommes d'affaires de la ville⁹, député depuis la Libération, PRL puis RPF avant de passer au CNIP en mars 1952 à l'occasion de l'investiture d'Antoine Pinay à la présidence du conseil, et président du groupe IPAS (indépendant et paysan d'action sociale) de 1959 à 1961 – et Jean Fraissinet, l'un des grands armateurs du port, propriétaire du principal journal de droite, *Le Méridional*, et député du CNIP de 1958 à 1962. Bien que tous deux anciens membres des Croix-de-Feu et appartenant au même parti lors de l'avènement de la V^e République, ils se séparèrent violemment dans les derniers mois de la guerre d'Algérie. Le premier en effet n'accepta certes pas l'indépendance mais refusa absolument d'entrer en rébellion contre le chef de l'État tandis que le second se lança tout entier dans la défense de « l'Algérie française ». Henry Bergasse se retira de la vie politique, Jean Fraissinet fut battu aux élections de novembre 1962 et le CNIP marseillais connut un déclin irrémédiable, soutenant désormais sans réserve les projets de développement portés par Gaston Defferre par l'intermédiaire de la troisième grande figure du Centre départemental, Jacques Rastoin, premier adjoint au maire et président de la Chambre de commerce et d'industrie¹⁰. Un cas d'école quant aux effets de la politique sur les milieux d'affaires, déchirant les consciences et les organisations, obligeant à des accommodements imprévus et douloureux.

Tout au long du XX^e siècle, comme déjà au XIX^e siècle autour des questions du régime et de la laïcité, ces moments de l'histoire nationale abondent où les événements politiques contraignirent les organisations patronales à s'adapter : création de l'UIMM face aux progrès du mouvement ouvrier en 1900¹¹, nécessité de réorganiser en profondeur la CGPF à l'automne 1936 face à la victoire du Front populaire¹², mutations du CNPF après Mai-68¹³, et, sur un autre registre, adaptations difficiles et contradictoires du patronat organisé face au lent processus d'unification de l'Europe¹⁴.

On le voit, patronat et politique entretiennent des relations complexes, bien éloignées de l'image, si souvent présente dans les esprits, même inconsciemment, d'une vie politique conçue comme un théâtre de marionnettes – ou « théâtre d'ombres », pour plagier Charles de Gaulle – dont les patrons tireraient les ficelles en coulisses. En réalité, les deux sphères d'activité sont fort différentes et autonomes l'une par rapport à l'autre. Pour comprendre les connexions qui s'établissent entre elles, il faut s'intéresser de près aux individus qui les assurent.

Les patrons engagés dans la vie politique

Une fois écartée toute vision « conspirationniste », les patrons apparaissent pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire tout sauf les maîtres absolus de la vie politique, pour la simple raison que le métier patronal et le métier politique sont au départ étrangers l'un à l'autre. Être un patron est en effet si prenant que le temps manque à l'intéressé pour faire autre chose. Ce qui

⁹ Son aïeul, Henry (lui aussi) Bergasse, « issu d'une famille de négociants en vin, après un apprentissage à Londres, contribu[a] à la fondation de la Société marseillaise de crédit, (...) de la raffinerie de sucre Saint-Louis et de la Société des grands travaux de Marseille » : Christophe CHARLE *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Le Seuil (Points/Histoire), 1991, p. 247.

¹⁰ Sur les aspects économiques, Xavier DAUMALIN « Familles Fabre et Fraissinet » et Olivier LAMBERT « Famille Rastoin », dans Jean-Claude DAUMAS et al. (dir.) *Dictionnaire...*, op. cit., p. 277-279 et 576-578.

¹¹ Danièle FRABOULET « Les organisations patronales au début du XX^e siècle » et « L'UIMM » dans Jean-Claude DAUMAS et al. (dir.) *Dictionnaire...*, op. cit., p. 1065-1069 et 1082-1089.

¹² Olivier DARD « Lé réorganisation du patronat au temps du Front populaire », dans Gilles MORIN et Gilles RICHARD (dir.) *Les deux France du Front populaire*, L'Harmattan (Des poings et des roses/ Fondation Jean Jaurès et OURS), 2008, p. 247-254.

¹³ Xavier VIGNA et Michelle ZANCARINI-FOURNEL « Mai 68 », dans Jean-Claude DAUMAS et al. (dir.) *Dictionnaire...*, op. cit., p. 1335-1339.

¹⁴ Éric BUSSIÈRE « L'Europe des patrons », dans Jean-Claude DAUMAS et al. (dir.) *Dictionnaire...*, op. cit., p. 1228-1234.

explique que seule une minorité des individus qui font de la politique soient en même temps des patrons. Doit-on en déduire que le patronat n'exerce qu'une influence marginale dans la vie publique ?

Les patrons en politique : une minorité remarquable

Si l'on se réfère aux calculs établis par les sociologues et les politistes¹⁵, on peut estimer, au moins à première vue, qu'il y eut depuis 1870 environ 10% des députés qui furent des patrons : 8 à 12% sous la III^e République ; 6% sous la IV^e, moment où, à l'inverse, le PCF, du fait de ses résultats et du mode de scrutin proportionnel, faisait élire un assez grand nombre d'« ouvriers » ; 10 à 14% sous la V^e, de 1958 à 1981 ; 2% seulement en juin 1981 puis une remontée de leur part dans l'hémicycle dès 1986 et 14% dans l'Assemblée élue en 2002. Que dire de ces chiffres ?

S'ils démontrent la place secondaire, en termes de pourcentage, du patronat au Palais-Bourbon par rapport à quelques autres professions, notamment aux avocats¹⁶, il faut en même temps souligner que les patrons sont proportionnellement mieux représentés que beaucoup d'autres groupes professionnels et d'abord que les ouvriers. Mais au fond, on est encore à ce jour loin de tout savoir sur leur place réelle dans la vie politique : pas d'études sur les sénateurs ou les ministres aussi larges que celles qui existent sur les députés, et une ignorance quasi complète sur la composition sociologique des assemblées locales, conseils régionaux, généraux ou municipaux, malgré quelques solides monographies et quelques analyses à vocation synthétique¹⁷. Rien donc qui permette de trancher de façon définitive sur le sujet. Cela pour deux raisons qui s'additionnent : la première, déjà évoquée, tient à la définition que l'on donne du « patronat », et la seconde aux difficultés méthodologiques des calculs que l'on effectue, du fait de l'ampleur des recherches à mener et du caractère peu fiable de la source essentielle souvent mise en œuvre, à savoir les déclarations des élus¹⁸.

Un exemple – caricatural mais réel – suffira à montrer la difficulté qu'il faut surmonter quand on travaille sur la base des déclarations des élus. Aux élections législatives de novembre 1958, André Bettencourt, député sortant IPAS et ancien ministre de la précédente République, se représenta dans la 5^e circonscription de la Seine-Maritime. Sur ses professions de foi, il s'afficha « sans profession » ! S'il est assez aisé dans son cas de corriger la déclaration (il était directeur de journaux et mari de l'héritière du groupe L'Oréal), l'opération n'est pas forcément aussi simple pour tous les élus.

Qui considérer comme patron engagé en politique ?

Les études traitant des relations entre patronat et politique¹⁹ énumèrent le plus souvent comme preuve de ce qu'ils veulent démontrer des dizaines d'individus plus ou moins célèbres appartenant à ces deux sphères, depuis Adolphe Thiers, principal actionnaire des mines de charbon d'Anzin à Georges Pompidou, un temps directeur général de la banque Rothschild,

¹⁵ Philippe HAMMAN « Des patrons en politique », dans Jean-Claude DAUMAS et *al.* (dir.) *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 1181-1185.

¹⁶ Gilles LE BÉGUEC *La République des avocats*, Armand Colin, 2003. À Marseille dans les années 1950, hormis le communiste François Billoux, les dirigeants des principales forces politiques étaient des avocats : Gaston Defferre (SFIO), Germaine Poinso-Chapuis (MRP), Jean Carlini (RPF), Pierre Milani (Parti radical), Henry Bergasse (CNIP).

¹⁷ Philippe GARRAUD *Profession homme politique. La carrière des maires urbains*, L'Harmattan, 1989.

¹⁸ Encore ceux-ci sont-ils amenés à déclarer publiquement une profession. Mais ce n'est pas le cas pour les responsables des partis sans mandat électif ou les membres des cabinets ministériels (sur ces derniers, voir les études réalisées depuis plusieurs années dans le cadre des séminaires du CHPP).

¹⁹ Exemple emblématique : Henri CLAUDE *Gaullisme et grand capital*, Éditions sociales, 1960.

en passant par Maurice Rouvier, président de la Banque française du commerce et de l'industrie, et Antoine Pinay, patron d'une entreprise d'environ 200 salariés dans les cuirs et peaux. Mais sans poser assez clairement les cadres de l'analyse. Deux éléments doivent être mis en évidence, qui permettent de bien prendre la mesure de ce que l'on veut démontrer.

D'abord, les liens familiaux – c'est celui des deux éléments le moins souvent omis. Dans nombre de grandes familles, un partage des tâches existe entre ceux qui « font des affaires » et ceux qui « font de la politique ». Outre les cas d'Henry Bergasse et d'André Bettencourt déjà évoqués, les exemples peuvent être multipliés jusqu'à nos jours – la fratrie Sarkozy. Ces mécanismes de partage des tâches peuvent même – ce n'est cependant pas toujours le cas – se reproduire au fil des générations : ainsi dans la famille Motte (Eugène étant le fondateur de la Fédération républicaine de France en 1903, Bertrand l'un des principaux responsables du CNIP jusque dans les années 1970)²⁰ ou, plus connue, la famille de Valéry Giscard d'Estaing depuis la III^e République. Cela nous permet de rappeler que l'influence patronale est d'abord construite collectivement dans la durée²¹.

Mais elle se construit aussi politiquement²² et il faut ici rappeler le poids, souvent encore sous-estimé voire ignoré, des permanents patronaux dans la vie publique. Catégorie bien connue des historiens du patronat²³ mais curieusement oubliée quand on dresse les tableaux statistiques des professions des parlementaires, et à laquelle on doit ajouter celle des « porte-plumes » du patronat, fort proche de la précédente²⁴. Deux exemples parmi tant d'autres : Jean Poudevigne, candidat du CNIP dans la 2^e circonscription du Gard en novembre 1958 (Beaucaire), élu au second tour comme « viticulteur » (il avait une exploitation agricole dans le Gard), était avant tout un citoyen, docteur en économie, ancien secrétaire du Syndicat des pétroles et délégué régional du CNIP pour le Sud-Est depuis 1956 ; Robert Buron, député MRP de la Mayenne sous la IV^e République, se déclarait quant à lui « journaliste ». Il était un ancien Camelot du roi passé au PDP au moment de la conférence de Munich, secrétaire général de la Chambre syndicale des fabricants de chocolat entre 1937 et 1940, et cadre actif du CCOP (Comité central de l'organisation professionnelle), créé aux marges de la CGPF en 1936 pour lutter contre le Front populaire²⁵.

Les patrons en politique ? Une affaire de famille et, plus encore, d'organisation qui permet, en l'état des connaissances, de poser l'hypothèse d'une influence sensiblement plus forte qu'un examen rapide des statistiques évoquées au départ le laisserait supposer, et que la notion de « classes dirigeantes » permet de mieux appréhender.

²⁰ Jean-Luc MASTIN « Eugène Motte », dans Jean-Claude DAUMAS et *al.* (dir.) *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 492-493.

²¹ Voir les ouvrages de Michel PINÇON et Monique PINÇON-CHARLOT, notamment *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, PUF, 2002. Sur le poids des rapports familiaux au sein du patronat, sans même évoquer la question politique, lire Jean-Claude DAUMAS « Famille Mulliez », « Dynasties patronales : l'art de durer » et « Famille et entreprise », dans Jean-Claude DAUMAS et *al.* (dir.) *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 494-497, 782-788, 829-836.

²² C'est le fil conducteur des ouvrages d'Henri WEBER *Le parti des patrons : le CNPF, 1946-1986*, Seuil, 1986, et de Jean GARRIGUES *Les patrons et la politique. De Schneider à Seillière*, Perrin, 2002.

²³ Danièle FRABOULET « Les permanents patronaux » dans Jean-Claude DAUMAS et *al.* (dir.) *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 1077-1082.

²⁴ Olivier DARD « Journalistes et porte-plume du patronat », dans Jean-Claude DAUMAS et *al.* (dir.) *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 1197-1201. Un exemple à ma connaissance jamais cité, celui de Bernard Brizay, journaliste de la presse patronale et auteur d'un des ouvrages de référence sur le CNPF (*Le patronat. Histoire, structure, stratégie du CNPF*, Seuil (Politique), 1975). Encore étudiant, il se présenta aux élections législatives en juin 1968 dans la 7^e circonscription des Hauts-de-Seine avec l'investiture des giscardiens.

²⁵ Régis BOULAT « Le CCOP, le fonctionnement syndical et la formation des permanents patronaux », dans Olivier DARD et Gilles RICHARD (dir.) *Les permanents patronaux : éléments pour l'histoire de l'organisation du patronat français dans la première moitié du XX^e siècle*, Metz, Centre de recherche Histoire et civilisation de l'Université Paul Verlaine, 2005, p. 172-198.

La notion de classes dirigeantes

L'étude méthodique des candidats investis par le CNIP (titulaires et suppléants) aux élections législatives de 1958 aide à mieux cerner l'enjeu du vocabulaire en la matière.

Professions déclarées par les candidats CNIP	Titulaires	Suppléants	Total
<u>1 – Classes dirigeantes</u>	78	42	120
* <u>milieux d'affaires et chefs d'entreprise(s)</u> (industriel, négociant, directeur de société(s) ou d'entreprise(s), administrateur de biens, courtier en valeurs mobilières, gérant d'entreprise, agent de change, agent général d'assurances, minotier, directeur de coopérative agricole, dirigeant de syndicat professionnel, « sans profession », « employé de banque »)	66	39	105
* <u>hauts fonctionnaires, officiers généraux, magistrats</u>	12	3	15
<u>2 – Classes moyennes supérieures</u>	103	87	190
* <u>professions libérales et officiers ministériels</u> (avocat, notaire, avoué, huissier, conseiller juridique et fiscal, expert foncier, médecin, vétérinaire, chirurgien, pharmacien, architecte)	73	62	135
* <u>publicistes et journalistes</u>	5	2	7
* <u>cadres du secteur privé</u> (ingénieur, directeur commercial ou administratif, directeur d'école privée, inspecteur de l'enseignement privé)	18	8	26
* <u>cadres de la fonction publique</u> (officier ; professeur du secondaire ou du supérieur, chef de gare, inspecteur des postes, percepteur, chef de service, greffier de paix)	6	15	21
* <u>chanoine</u>	1	0	1
<u>3 – Classes moyennes salariées urbaines</u>	4	9	13
(employé, secrétaire, instituteur, chef-comptable, comptable, technicien, dessinateur)			
<u>4 – Classes moyennes propriétaires indépendantes</u>	58	107	165
* <u>paysans</u> (agriculteur, propriétaire agricole, viticulteur, éleveur, exploitant agricole, exploitant forestier, cultivateur)	41	85	126
* <u>artisans</u> (artisan, boulanger, moniteur auto-école, garagiste)	7	8	15
* <u>commerçants</u> (commerçant, boucher, marchand de bestiaux, hôtelier)	9	9	18
* <u>représentants de commerce</u>	1	5	6
<u>5 - Ouvriers</u>	1	1	2
Total	244	246	490

Le tableau²⁶ s'en tient aux professions déclarées²⁷, classées en cinq catégories. Il montre le poids des patrons dans un grand parti de la droite libérale au milieu du XX^e siècle – comparable à celui déjà relevé par Jean Garrigues dans ses travaux sur la droite libérale à la fin du XIX^e siècle, notamment le groupe du Centre gauche dans les années 1870²⁸ – ainsi que l'ampleur des liens tissés au sein d'autres catégories sociales plus ou moins proches : les hauts fonctionnaires (parmi eux, le jeune Valéry Giscard d'Estaing, député IPAS depuis 1956 et secrétaire d'État dans le gouvernement de Michel Debré) ; les professions libérales (Paul

²⁶ Gilles RICHARD *Le Centre national des indépendants et paysans de 1948 à 1962, ou l'échec de l'union des droites françaises dans le parti des modérés*, thèse de doctorat d'État, IEP de Paris, 1998, p. 620-621.

²⁷ « Sans profession » : André Bettencourt ; « employé de banque » : Robert Parenty, inspecteur général de la Caisse des marchés de l'État, candidat dans la « Banlieue rouge ».

²⁸ Jean GARRIGUES *La République des hommes d'affaires*, Aubier, 1997.

Reynaud par exemple, qui se déclarait avocat – ce qu'il était – mais ne disait rien de ses ascendances de « Barcelonnète »); monde agricole (parmi les « paysans », outre Jean Poudevigne, citons les candidatures de quelques grands aristocrates de l'Ouest, tels Robert de Grandmaison en Anjou ou Olivier de Sesmaisons en Loire-Atlantique).

Ce sont précisément ces liens à la fois familiaux, professionnels, amicaux et géographiques qui définissent la notion de « classes dirigeantes » et permettent de formuler la principale énigme des rapports entre le social et le politique à partir d'un cas concret : comment expliquer qu'un parti libéral, le CNIP en 1958, compte tenu du profil sociologique de ses candidats, ait remporté 3 millions de suffrages (15%) dont 1 800 000 femmes (une seule candidate, en position de suppléante) et 800 000 ouvriers (seulement 0,4% des candidats), et obtenu ses meilleurs résultats dans les grandes villes et d'abord à Paris alors qu'un tiers de ses candidats (surtout suppléants) étaient des paysans ?

La politique est un « art » étranger au métier de patron – Claude-Joseph Gignoux le disait déjà dans *Patrons, soyez des patrons* !²⁹. Il ne suffit pas d'être patron pour être aussi engagé en politique et ceux qui s'engagent, à condition d'y réussir, ce qui n'est jamais assuré *a priori*, ne sont qu'une minorité. Mais une minorité représentative des classes dirigeantes dans leur ensemble, organisée, consciente des enjeux et capable de peser sur le cours des choses.

Comment ? En s'intégrant de façon « dynamique » dans le système partisan qui, à sa façon, exprime au fil du temps les rapports de force entre les classes sociales et leurs aspirations collectives.

Le patronat organisé dans le système partisan français : une insertion longtemps problématique

Sur la longue durée, de l'« orléanisme »³⁰ jusqu'au « sarkozysme », les liens sont consubstantiels entre patronat organisé et famille politique libérale. Trait d'union le plus fort, l'adhésion commune au libéralisme économique. La société française n'a cependant jamais été composée que de patrons et le régime politique qui l'emporta définitivement en 1877-1879, la République démocratique et laïque, n'était pas celui que le patronat organisé, et plus largement les classes dirigeantes d'alors, avaient imaginé au départ. Qu'on se remémore la division du centre dans les années 1870 : « centre gauche » rallié à la République mais « centre droit » – les tenants de « la République des ducs » – resté fidèle à l'idéal monarchiste. Si celle-là triompha finalement, ce fut d'abord parce que, sous la pression maintenue des classes populaires et celle grandissante des classes moyennes propriétaires, et face aux divisions des royalistes et aux incohérences du bonapartisme, le Centre gauche d'Adolphe Thiers se rallia, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, à ce régime qui n'avait jamais eu ses préférences. Libéralisme et République ne se concilièrent donc que contraints et forcés.

La question du libéralisme en France³¹

Dès les débuts de la révolution industrielle et même dès la fin de l'Ancien Régime, le libéralisme économique a été la doctrine la plus influente au sein du monde patronal. Attachement viscéral à la propriété privée, « inviolable et sacrée » dans la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen ; liberté d'entreprendre et de créer son entreprise ; refus, ou

²⁹ Flammarion, 1937. Il connaissait bien ce sujet, lui qui avait été maire, député, ministre, et était devenu président de la CGPF.

³⁰ Pour reprendre le vocabulaire de René RÉMOND *Les droites en France*, Aubier, 1954.

³¹ François DENORD « Le libéralisme » et Gilles RICHARD « Les droites libérales », dans Jean-Claude DAUMAS et al. (dir.) *Dictionnaire...*, op. cit., p. 1022-1028 et 1214-1219.

au moins grande méfiance, face à « l'étatisme », considéré comme une véritable maladie héritée de l'absolutisme ; croyance dans le rôle irremplaçable et pionnier du patron, aux bienfaits du marché et de la concurrence, sensés même éviter les guerres entre les peuples³². De ce système de valeurs, érigé en « lois économiques naturelles », ressortait le rôle central du patronat, élite éclairée et dynamique, « moderne », seule capable de conduire l'humanité sur la voie du progrès.

Le régime politique idéal à bâtir découlait « naturellement » de ce corps de doctrine, largement inspiré du modèle britannique, vrai contre-modèle, dès le XVIII^e siècle, de l'absolutisme et vanté par Voltaire dans *Les lettres anglaises*. Le fondement en était, au-delà de la forme monarchique conservée, le système du droit de vote accordé en fonction de la fortune : le suffrage censitaire. Présent en France dans la constitution de 1791, sous le Directoire de 1795 à 1799, puis pendant toute la période de la Restauration puis de la Monarchie de Juillet, de 1814 à 1848, il était consubstantiel du libéralisme économique. Ouverts à l'idée de garantir les libertés publiques, opposés aux tenants du « pouvoir personnel », tant dans ses versions légitimiste que bonapartiste, respectueux de l'État de droit et de la séparation des pouvoirs, les libéraux n'en étaient pas moins hostiles à la démocratie puisqu'ils déniaient au peuple dans sa masse le droit de participer aux décisions. Faut-il rappeler que c'est là le principe même, et aujourd'hui plus que jamais, de la « gouvernance » des entreprises, contesté par le mouvement ouvrier dès ses origines ou presque³³ ?

Mais de ces principes à leur mise en oeuvre, il y eut toujours en France un fossé plus large que dans les pays européens comparables. Pourquoi ?

Les compromis obligés

On touche là à la spécificité première de la vie politique française contemporaine – au sens des historiens – née il y a plus de deux siècles à partir du moment où Louis XVI convoqua les états généraux et autorisa ses sujets à rédiger des cahiers de doléances. Ce qui s'enclencha alors déboucha sur un processus totalement imprévu et inédit : la mise en mouvement de toute la société, toutes provinces, même les plus « reculées », et toutes classes, même la paysannerie, confondues. Et ce fut précisément ce processus qui aboutit, non sans péripéties, à la victoire du « parti républicain », à la fondation de la III^e République et à la domination pendant plusieurs décennies du parti radical, émanation des petits propriétaires indépendants rétifs aux conséquences de la révolution industrielle et du libéralisme associés, en un mot le capitalisme.

La révolution industrielle entraîna aussi, comme partout, l'essor du monde ouvrier, mais un monde ouvrier plus profondément politisé que dans les autres pays d'Europe, les divisions très fortes – essentiellement entre syndicalisme révolutionnaire et socialisme, structurés au tournant des XIX^e et XX^e siècles dans la CGT et la SFIO – produisant de façon contradictoire plus de dynamisme et d'inventivité que de difficultés et de faiblesses sur la longue durée, au moins jusqu'aux années 1970.

Ce fut l'existence de ces forces sociales organisées, classes moyennes propriétaires et mouvement ouvrier, qui obligèrent le patronat organisé à faire des compromis politiques, expliquant ainsi la faiblesse – au demeurant surestimée – du libéralisme dans le système partisan français. L'adaptation à un rapport des forces aussi mouvant que tranché emprunta plusieurs voies, selon les moments et les choix stratégiques des acteurs : alliance avec les

³² Ce qu'écrivait déjà Montesquieu dans *L'esprit des lois* (« le libre-échange » garant de « la paix universelle ») ou le président Woodrow Wilson en janvier 1918 (le troisième des « Quatorze points » : « le retrait, autant que possible, de toutes les barrières économiques et l'établissement d'une égalité des conditions commerciales parmi toutes les nations désirant la paix et s'associant pour la maintenir »).

³³ « La démocratie ne doit pas s'arrêter aux portes des entreprises » fut l'un des grands mots d'ordre de Mai-68.

« nationaux », en plein renouveau doctrinal depuis l'Affaire Dreyfus, compromis avec les radicaux (gouvernements de « concentration républicaine »)³⁴, montée en puissance du courant « corporatiste »³⁵, qui couvrait d'ailleurs des marchandises très diverses dans les années 1930, depuis les sympathisants de l'Action française jusqu'aux « techniciens ». Puis survint, à compter de 1936 (premier gouvernement à direction socialiste) et plus encore de 1944-1945 (premier gouvernement avec des ministres communistes), la nécessité de composer, *via* la démocratie chrétienne et le gaullisme, avec les gauches parvenues au pouvoir et la mise en place dans la durée d'éléments constitutifs de leur projet de République sociale. Cela fut en effet bien perçu, dès la fin des années 1930, comme le danger principal par le patronat organisé et déboucha sur la reconfiguration idéologique du libéralisme économique de Jean-Baptiste Say et de ses successeurs : naquit alors le néolibéralisme, capable d'intégrer pleinement le paramètre étatique dans le projet de société des libéraux, permettant ainsi le maintien des libéraux dans le système partisan recomposé et posant les bases de leur expansion, très sensible à compter des années 1970 dans le contexte de « la crise »³⁶.

Quoi qu'il en fût de leurs résultats électoraux, les libéraux furent toujours organisés sur le plan politique, structurés sur le plan partisan. C'est ce qu'il nous faut maintenant décrire pour achever la description de cette intégration difficile mais durable du patronat organisé dans un système partisan marqué par un fort clivage droite(s)-gauche(s) et un régime républicain modelé par d'autres forces sociales que les seuls patrons.

Les partis libéraux

Sans évoquer la période de la Révolution et de l'Empire, très complexe, on peut souligner que l'orléanisme qui s'imposa en 1830 représenta la matrice du libéralisme politique en France. Dès 1827, trois ans avant les Trois Glorieuses, François Guizot, futur chef du gouvernement de Louis-Philippe, avait fondé la société « Aide-toi, le ciel t'aidera » pour participer à la lutte contre l'absolutisme³⁷. De François Guizot à Nicolas Sarkozy, les principaux jalons de l'histoire partisane du libéralisme en France furent : le groupe du Centre gauche à l'Assemblée nationale, constitué au départ autour du soutien à son grand homme, Adolphe Thiers³⁸ ; l'Alliance républicaine démocratique, fondée en 1901 sous la présidence d'Adolphe Carnot, descendant du « grand Carnot »³⁹ ; le Centre national des indépendants et paysans en 1948, émanation de l'ARD associée désormais à l'aile droite du radicalisme ; les « giscardiens », issus du CNIP quand celui-ci se fourvoya, à partir de 1959-1960, dans la défense jusqu'au-boutiste de l'Algérie française, et organisés officiellement dans la FNRI (Fédération nationale des républicains indépendants) en 1966 puis le Parti républicain en

³⁴ La stratégie de « concentration républicaine » (l'alliance des radicaux et des modérés) fut adaptée à la situation du patronat en 1936 : elle donna naissance, sous la direction de Claude-Joseph Gignoux, à la nouvelle CGPF (le « P » désignant désormais le « patronat » et non plus la « production »), associant désormais beaucoup mieux grand et petit patronats.

³⁵ Olivier DARD *Le rendez-vous manqué des relèves des années 30*, PUF (Le nœud gordien), 2002, et François DENORD « Le corporatisme », dans Jean-Claude DAUMAS et al. (dir.) *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 1018-1022.

³⁶ François DENORD *Néolibéralisme version française. Histoire d'une idéologie politique*, Démopolis, 2007.

³⁷ Robert CHAMBOREDON (dir.) *François Guizot, 1787-1874. Passé-présent*, L'Harmattan et Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard, 2010. Lors de l'émission *Parole de Français*, le 10 février 2011 sur TF1, le président Nicolas Sarkozy, voulant clôturer l'exposé des raisons de son refus de développer la prévention en direction des jeunes délinquants des classes populaires, mais plutôt la répression, s'exclama soudain : « aide-toi, le ciel t'aidera ! ». Notons au passage que l'insistance des libéraux sur le nécessaire maintien de l'ordre a toujours existé, et qu'il ne faut pas confondre les usages du mot « libéral » dans le sens de culture politique et dans le sens commun de « progressiste ».

³⁸ Jean GARRIGUES *La République...*, *op. cit.*

³⁹ Rosemonde SANSON *L'Alliance républicaine démocratique. Une formation de centre (1901-1920)*, Presses universitaires de Rennes, 2003.

1977, bientôt force principale de l'Union pour la démocratie française, créée l'année suivante⁴⁰ ; l'Union pour un mouvement populaire enfin depuis 2002, dont les formes d'organisation sont calquées sur celles de l'ancien RPR contre le modèle « confédéral » de l'UDF, mais dont le corps de doctrine et le projet de société sont sans conteste néolibéraux⁴¹.

Telle est la chaîne des partis portant la culture politique libérale que l'on observe sur la longue durée et qui, s'ils ne recueillirent jamais plus de 15% des suffrages exprimés jusqu'aux années 1970, n'en tinrent pas moins une place incontournable dans les majorités parlementaires et les gouvernements successifs des III^e, IV^e et V^e Républiques (période gaullo-pompidolienne). Puis vint le temps de leur expansion, dans le contexte de l'entrée dans l'ère du chômage de masse⁴², la victoire de Valéry Giscard d'Estaing ouvrant une ère politique nouvelle – celui-ci l'affirma d'ailleurs sans ambages le 19 mai 1974 : « de ce jour date une ère nouvelle dans la politique française ». Autant de partis – on l'a vu précisément pour le CNIP mais le constat est le même pour les autres – dans lesquels les représentants du patronat organisé ont toujours tenu une place sinon exclusive, du moins centrale.

Patronat organisé et vie politique : un avant et un après Mai-68

Il nous reste à voir comment, dans le cadre des mutations successives du régime, du système partisan et du rapport des forces entre les classes sociales, le patronat organisé a pu influencer le cours des choses en sa faveur. Par quels moyens a-t-il agi ? Quels furent les résultats de cette action collective dans le champ politique ? De ce point de vue, les 35 dernières années marquent sans aucun doute une profonde rupture par rapport au siècle et demi précédent. Pour bien la comprendre, il faut évoquer les moyens de l'influence mis en œuvre depuis la fin du XIX^e siècle.

Une action méthodique mais inégalement efficace sur la longue durée

Outre le contrôle d'une partie de la presse dès le XIX^e siècle et plus largement des « médias »⁴³, le principal moyen d'action, celui qui mobilisa le plus d'énergie et absorba le plus de temps des acteurs, a toujours relevé, depuis les débuts de la révolution industrielle, de ce qu'il est convenu d'appeler couramment aujourd'hui le *lobbying*⁴⁴. Les mécanismes en sont connus et les historiens n'ont pas manqué de s'y intéresser. Les liens personnels de famille ou d'amitié, les relations nouées à l'école ou dans divers lieux de sociabilité, les proximités idéologiques ou géographiques au sein des classes dirigeantes ont toujours permis aux patrons d'intervenir dans les prises de décision. Encore faut-il préciser que tous les patrons sont loin d'avoir le même poids et que le fait d'intervenir n'implique pas automatiquement le succès escompté. Mis à part l'écart de pouvoir d'influence existant entre un grand homme d'affaires et un patron de PME, il faut insister sur deux points.

D'abord l'ancienneté des organisations patronales à l'échelle locale au sens large (grande ville, bassin industriel, département) dont la création date de la seconde moitié du

⁴⁰ Premier colloque sur l'histoire de l'UDF envisagée dans les trente années de son existence à Sciences Po Paris en novembre 2011, organisé par Sylvie Guillaume, Gilles Richard et Jean-François Sirinelli.

⁴¹ Je pose comme hypothèse, sans que ce soit le lieu d'argumenter plus avant, que l'UMP est avant tout la grande force libérale que le CNIP avait vainement tenté de devenir.

⁴² Gilles RICHARD *Mai 68... et après ? Une nouvelle donne politique*, Bordeaux, CRDP d'Aquitaine (Histoire de notre temps), 2008.

⁴³ Lire notamment Danièle FRABOULET « Famille Dassault », Patrick ÉVENO « Journalistes patrons de presse », Marc MARTIN « Dynasties de la presse régionale », Jean-Luc MASTIN « Jean Prouvost », dans Jean-Claude DAUMAS et al. (dir.) *Dictionnaire... op. cit.*, p. 214-217, 386-388, 570-573, 573-575.

⁴⁴ Jean GARRIGUES *Les groupes de pression dans la vie politique contemporaine en France et aux États-Unis de 1820 à nos jours*, Presses universitaires de Rennes (Carnot), 2002.

XIX^e siècle et parfois même plus tôt. On observe d'ailleurs là un phénomène qui n'est pas sans rappeler celui qui exista dans la structuration des forces politiques, particulièrement à droite. La loi Waldeck-Rousseau de 1884 sur les syndicats accéléra le phénomène⁴⁵.

Ensuite, le tournant que représenta le gouvernement de Pierre Waldeck-Rousseau en 1899 quand le ministère du Commerce et de l'Industrie fut confié au socialiste indépendant Alexandre Millerand et que celui-ci annonça son projet de créer les « conseils ouvriers ». Cela enclencha le processus de création de l'UIMM qui, autour de Robert Pinot⁴⁶, devint la première organisation patronale nationale d'envergure (plusieurs milliers d'entreprises), immédiatement la plus active sur le plan politique, et en même temps pivot des confédérations du patronat successives, CGPF, CNPF, Medef⁴⁷.

Les modes d'action quotidiens et méthodiques pour influencer les grands choix en matière économique et sociale sont assez largement connus⁴⁸. Le passage de la IV^e à la V^e République ne fit que déplacer le pôle principal d'intervention des commissions parlementaires vers les cabinets ministériels, et « la construction européenne » puis les lois de décentralisation qu'ajouter des instances à « travailler » pour les *lobbyistes*. Dans l'ensemble – et c'est là l'essentiel –, cette action concertée du patronat organisé, bien qu'elle demeurât rarement sans effet, ne parvint toutefois pas à contenir la montée en puissance de l'État dans l'économie tout au long du XX^e siècle, ni la multiplication des lois limitant ou encadrant le pouvoir des patrons dans leurs entreprises. Comment expliquer ce phénomène ?

Le tournant de la Grande Guerre

L'importance de la guerre de 1914-1918 n'est plus à démontrer. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne l'histoire des relations entre patronat et politique⁴⁹.

L'État s'était préoccupé des questions économiques bien avant la Grande Guerre : qu'on pense par exemple à la loi de 1845 sur l'organisation des chemins de fer. Mais son rôle devint véritablement central pendant le conflit, du fait de sa durée et plus encore de son intensité. Il fallut en effet que l'État veillât directement à la production des armes destinées à équiper l'immense masse des soldats au front. Dès août 1914 se posa la question de la production des armes, et d'abord des obus. Dès le mois de septembre, les premières réunions de travail associant ministères et industriels furent convoquées. En 1915 naquit le sous-secrétariat d'État à l'Artillerie, devenu ministère de l'Armement, distinct du ministère de la Guerre, en 1916. La guerre terminée, l'État dut continuer à intervenir activement dans l'économie (dérèglements monétaires, déficits commerciaux, dette publique, immigration massive) et dans la production au sens strict : exploitation du pétrole d'Iraq (Compagnie française des pétroles), reconversion de l'industrie aéronautique de guerre (création du sous-secrétariat d'État à l'Aviation devenu ensuite ministère de l'Air), etc.

La Grande Dépression, le réarmement massif à partir de 1936, la mise en place de l'économie de guerre en 1939, l'Occupation et la collaboration économique, la reconstruction du pays à partir de 1944-1945 ne firent qu'accroître ce rôle. Les questions économiques

⁴⁵ Pierre VERNUS « Les organisations patronales à l'échelle locale : le cas de Lyon », dans Jean-Claude DAUMAS et al. (dir.) *Dictionnaire...*, op. cit., p. 1073-1077.

⁴⁶ Danièle FRABOULET *Quand les patrons s'organisent. Stratégies et pratiques de l'Union métallurgique et minière, 1901-1950*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2007, et Jean GARRIGUES « Robert Pinot, le premier des lobbyistes », dans Olivier DARD et Gilles RICHARD (dir.) *Les permanents patronaux...*, op. cit., p. 27-43.

⁴⁷ La présidence des confédérations patronales successives échut à un dirigeant de l'UIMM jusqu'à 2005, quand Laurence Parisot devint présidente du MEDEF.

⁴⁸ Danièle FRABOULET et Gilles RICHARD « Au Parlement : représentation et *lobbying* », dans Jean-Claude DAUMAS et al. (dir.) *Dictionnaire...*, op. cit., p. 1086-1091.

⁴⁹ Olivier DARD et Gilles RICHARD (dir.) *Les droites et l'économie en France au XX^e siècle*, Riveneuve, 2011.

devinrent ainsi des enjeux politiques beaucoup plus considérables qu'avant 1914 : désormais, qui contrôlait l'État contrôlait par la même occasion des moyens considérables d'intervention économique. La victoire du Front populaire, dans le contexte de la réunification du mouvement ouvrier, en fit la démonstration. À côté des grandes lois sociales adoptées au printemps 1936, aboutissant à « travailler moins pour gagner plus », l'État vit son rôle croître en matière économique : ONIB, Banque de France, industrie aéronautique militaire, SNCF. Mais ce fut surtout la Libération qui bouleversa durablement la donne comme nous l'avons déjà vu. Et enfin, Mai-68 qui déboucha sur la reconnaissance des sections syndicales d'entreprises puis un grand nombre de lois et d'accord paritaires (SMIC, formation professionnelle, situation des femmes au travail, indemnisation du chômage, etc.) jusqu'au « changement » de 1981-1982.

Le néolibéralisme fut la riposte doctrinale à cette évolution de longue durée du rapport des forces, les gauches parvenant, par vagues successives, à poser les fondations et une partie des murs de la République sociale à laquelle elles aspiraient. Sur la connexion des néolibéraux avec les droites, le travail de recherche est déjà largement amorcé⁵⁰. Un seul exemple, fort peu connu, pour l'illustrer, celui de Jacques Plassard. L'ALEPS (Association pour la liberté économique et le progrès social), fondée en 1966 autour de Jacques Rueff et Pierre de Calan, organise depuis 1968 la « Semaine de la pensée libérale », en contrepoint de la « Semaine de la pensée marxiste » alors à l'apogée de son audience. On sait que Jacques Plassard, un des participants les plus réguliers de la Semaine, se lança en 1973, avec Octave Gélignier, Michel Drancourt et Yvon Gattaz, dans la publication d'un petit journal, *Les Quatre vérités*, pour dénoncer le Programme commun, point de départ de campagnes plus larges dans les années suivantes contre les risques de « soviétisation » de l'économie française si les gauches accédaient au pouvoir. On sait moins que Jacques Plassard avait commencé sa carrière à la SEDEIS de Claude-Joseph Gignoux à la Libération puis avait régulièrement tenu de 1950 à 1962 la page économique de *France indépendante*, l'hebdomadaire du CNIP⁵¹. Le néolibéralisme : un long combat de ses partisans contre l'hydre collectivo-étatiste, depuis les temps obscurs du CNR triomphant jusqu'aux lumières des premières grandes victoires des années 1980.

Le récent triomphe du néolibéralisme

Impossible de traiter des relations entre patronat et politique sans finir sur le processus engagé depuis 35 ans – une génération et le début d'une deuxième : le triomphe des néolibéraux.

Si l'on considère l'histoire de la France depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'au début des années 1980, force est de constater que sur le long terme, le patronat organisé, malgré sa puissance et sa pugnacité, n'avait pas réussi à enrayer le processus déjà décrit de construction de la République sociale. À l'occasion de « crises » successives (Front populaire, Libération, Mai-68, Mai-81), les gauches étaient parvenues à marquer des points, d'abord fragiles comme le prouva la contre-offensive fulgurante du gouvernement d'Édouard Daladier de 1938 à 1940, puis plus « définitifs » et se cumulant au fil des années. Ni les libéraux, ni les patrons n'acceptèrent jamais complètement de s'y résoudre mais les moyens de contre-attaque n'eurent longtemps qu'une efficacité partielle. Combats pied à pied, reculs répétés, reconquêtes incomplètes, opérations de contournement, ouvertures de nouveaux fronts : rien de décisif ne se produisait.

⁵⁰ François DENORD *Néolibéralisme...*, *op. cit.*

⁵¹ Sur la SEDEIS (Société d'études et de documentation économiques, industrielles et sociales), lire Olivier DARD *Bertrand de Jouvenel*, Perrin, 2007. Jacques Rueff fut tout au long des années 1950 membre du comité directeur du CNIP.

Puis vint le temps de « la crise »⁵², l'entrée de plain-pied dans la troisième révolution industrielle bientôt nommée « mondialisation ». Chômage de masse d'une durée encore jamais vue dans l'histoire contemporaine, érosion accélérée du syndicalisme, déclin du PCF, « tournant de la rigueur » du PS : autant d'éléments qui, en une dizaine d'années, commencèrent à modifier en profondeur le rapport des forces sociales – délitement de la « classe ouvrière » – et politiques – liquéfaction du PCF au profit du PS –, et qui continuent d'agir, avec des effets de plus en plus sensibles et rapides. Depuis 35 ans maintenant (l'arrivée de Raymond Barre à Matignon⁵³), le rapport entre patronat et politique a radicalement changé. De problématique, l'influence du patronat organisé sur la vie politique est devenue hégémonique.

La réflexion stratégique commune au patronat organisé, conduit par François Ceyrac, et aux libéraux, dont la place dans les gouvernements commença à croître sensiblement dès le départ de Charles de Gaulle au printemps 1969, fut profondément stimulée par la peur d'un nouveau Mai-68. Après les hésitations des deux premières années du septennat giscardien, Raymond Barre lança l'offensive avec méthode et résolution. Ainsi, les plans successifs « en faveur de l'emploi des jeunes » furent-ils l'occasion de créer et d'étendre le contrat d'embauche à durée déterminée ; la lutte « contre les déficits publics », l'occasion d'importer les méthodes du « management » dans la gestion des entreprises publiques ; le promotion du travail des femmes, l'occasion de développer le temps partiel et les horaires « flexibles » ; la lutte contre le chômage, l'occasion de stigmatiser les immigrés et de les pousser à quitter le pays.

L'arrivée au pouvoir en 1981 du PS, flanqué un temps du PCF, fut assez vite « digérée » : dès 1982-1983, le gouvernement de Pierre Mauroy adopta les premières mesures dites « de rigueur », montrant l'influence idéologique acquise par les néolibéraux depuis le milieu des années 1970 en même temps que l'affaiblissement des capacités du mouvement ouvrier à résister. Puis vint le temps des cohabitations et de l'offensive néolibérale tous azimuts⁵⁴. Temps aussi de l'influence croissante du néolibéralisme au-delà des droites : les socialistes français Pascal Lamy (depuis 2005) et Dominique Strauss-Kahn (depuis 2007) sont ainsi respectivement directeur général de l'OMC et du FMI. Et si d'aucuns doutaient du caractère concerté et global de la politique menée depuis un quart de siècle, il suffirait de se remémorer les propos de Denis Kessler, alors vice-président du Medef, dans le magazine *Challenges* le 4 octobre 2007, cinq mois après l'arrivée de Nicolas Sarkozy à l'Élysée : « *Les annonces successives des différentes réformes par le gouvernement peuvent donner une impression de patchwork, tant elles paraissent variées, d'importance inégale, et de portées diverses : statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité sociale, paritarisme... À y regarder de plus près, on constate qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux. La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance ! (...) Ce compromis, forgé à une période très chaude et particulière de notre histoire contemporaine (où les chars russes étaient à deux étapes du Tour de France, comme aurait dit le Général), se traduit par la création des caisses de Sécurité sociale, le statut de la fonction publique, l'importance du secteur public productif et la consécration des grandes entreprises françaises qui viennent d'être nationalisées, le conventionnement du marché du travail, la représentativité syndicale, les régimes complémentaires de retraite, etc. Cette*

⁵² Célébrée d'une étonnante manière dix ans après ses débuts dans « Vive la crise », émission de télévision présentée par Yves Montand en février 1984 sur A2.

⁵³ Gilles RICHARD « 'L'expérience Barre' ou l'entrée de la France dans l'ère néolibérale, 1976-1981 », dans Olivier DARD et Gilles RICHARD (dir.) *Les droites...*, op. cit.

⁵⁴ Gilles RICHARD « Alternances et cohabitations : la mutation du système partisan français à l'aube du XXI^e siècle », dans Jean GARRIGUES, Sylvie GUILLAUME et Jean-François SIRINELLI (dir.) *Comprendre la I^{er} République*, PUF, 2010.

« architecture » singulière a tenu tant bien que mal pendant plus d'un demi-siècle. Elle a même été renforcée en 1981, à contresens de l'histoire, par le programme commun. Pourtant, elle est à l'évidence complètement dépassée, inefficace, datée. Elle ne permet plus à notre pays de s'adapter aux nouvelles exigences économiques, sociales, internationales. Elle se traduit par un décrochage de notre nation par rapport à pratiquement tous ses partenaires. (...) Il aura fallu attendre la chute du mur de Berlin, la quasi-disparition du parti communiste, la relégation de la CGT dans quelques places fortes, l'essoufflement asthmatique du Parti socialiste comme conditions nécessaires pour que l'on puisse envisager l'aggiornamento qui s'annonce. Mais cela ne suffisait pas. Il fallait aussi que le débat interne au sein du monde gaulliste soit tranché, et que ceux qui croyaient pouvoir continuer à rafistoler sans cesse un modèle usé, devenu inadapté, laissent place à une nouvelle génération d'entrepreneurs politiques et sociaux. Désavouer les pères fondateurs n'est pas un problème qu'en psychanalyse ».

Un désaveu qui avait commencé avec Raymond Barre et s'était poursuivi avec Jacques Chirac (début des privatisations), Édouard Balladur (réforme des retraites : premier acte), Alain Juppé (deuxième acte), Jean-Pierre Raffarin (réforme de l'assurance maladie et transfert de compétences aux collectivités territoriales) et Dominique de Villepin (« contrat première embauche »)⁵⁵.

Conclusion – Vers une « République censitaire » ?

Sans aucun doute, une nouvelle phase de l'histoire des relations entre patronat et politique a commencé depuis le milieu des années 1970, qui tranche nettement sur les décennies précédentes et a ouvert une nouvelle phase de l'histoire sociale et politique nationale. Est-ce pour autant « la fin de l'histoire » ? Le triomphe conjoint du libéralisme économique et de la démocratie libérale, objectif notamment revendiqué, en son temps, par les membres de la Fondation Saint-Simon ?

Pour l'heure, la France connaît un curieux régime politique, fort éloigné des conceptions gaulliennes sans que la constitution de 1958-1962 ait été officiellement abolie, ce qui entretient le trouble quant à sa nature chez nombre de citoyens. Ce régime, je propose de le qualifier de « République censitaire ». Une « République » certes, avec le droit de suffrage universel et des libertés publiques garanties à un niveau que beaucoup d'êtres humains envient toujours. Mais « censitaire » de fait, sinon de droit, car les classes populaires et les jeunes votent de moins en moins⁵⁶, ne parvenant apparemment plus à faire le lien entre leur droit de vote et la possibilité de peser sur l'organisation de la société. Niveau de richesse et âge ne furent-ils pas, de 1791 jusqu'à la réforme du droit de suffrage de 1850, les deux principaux leviers utilisés pour réserver le pouvoir aux « élites » ?

À ceux qui se satisfont de cette nouvelle situation – la fin de « l'exception française » – comme à ceux qui s'en inquiètent – « l'altermondialisme » –, les historiens ne peuvent dire qu'une seule chose : c'est ainsi pour le moment. Quant à prévoir ce qu'il adviendra dans les années à venir, cela leur est naturellement impossible, devant se contenter d'affirmer que l'avenir n'est pas tout entier écrit dans le passé. Qui aurait prévu en février 1934, après

⁵⁵ Sur la politique menée par le président Nicolas Sarkozy et son Premier ministre François Fillon, lire Michel PINÇON et Monique PINÇON-CHARLOT *Le président des riches. Enquête sur l'oligarchie dans la France de Nicolas Sarkozy*, Zones, 2010. À noter que pendant les cinq années du gouvernement de Lionel Jospin, les privatisations s'étaient poursuivies à un rythme soutenu.

⁵⁶ Il y a certes quelques exceptions, en fonction du type de scrutin et de la conjoncture (référendum sur le Traité constitutionnel européen en 2005, élection présidentielle de 2007), mais l'évolution générale est indéniable. Lire Henry REY *La gauche et les classes populaires. Histoire et actualité d'une mésentente*, La Découverte, 2004, et Julian MISCHI *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Presses universitaires de Rennes (Histoire), 2010. Dominique Strauss-Kahn a publiquement pris position (*La flamme et la cendre*, Grasset, 2002) pour un PS ancré dans les seules classes moyennes et délaissant les classes populaires, trop marquées par l'abstentionnisme désormais pour être une base électorale fiable.

l'émeute de la Place de la Concorde et la formation du gouvernement d'union nationale de Gaston Doumergue, que le Front populaire l'emporterait au printemps 1936 ? Et à l'inverse, qui aurait prévu à l'été 1936, moment des premiers congés payés pour tous les salariés, qu'à l'été 1940, Philippe Pétain fonderait l'État français ? Une invitation à relire l'*Introduction à la philosophie de l'histoire* de Raymond Aron, ouvrage paru en 1938 dans lequel l'auteur invitait à penser l'histoire comme « défatalisée »...